

www.mairie-came.fr

Journal
d'informations
communales

JUIN
2016

Lou Couralin

N°47

L o C o r a l i n

le Mot d'Humeur

Il n'est pas facile de travailler en groupe, encore moins d'obtenir des décisions qui satisfassent l'ensemble de ses membres. Souvent, les décisions prises sont contraires à l'intérêt général et même à celles qu'auraient souhaitées les membres du groupe. Ce phénomène s'appelle "le Paradoxe d'Abilène", en référence à une ville des Etats-Unis. De nombreuses causes en sont à l'origine : des mauvaises informations sur le sujet, la non compréhension (que l'on cache) du thème traité, la volonté de ne pas s'engager à sa mise en œuvre, une tension entre certains membres du groupe, le blocage de certains sur leur position, la conviction d'être seul à ne pas être d'accord et l'angoisse d'être marginalisé, la crainte de fâcher certains membres du groupe, la peur de poser des questions qui pourraient être jugées stupides. Etc. Etc. Cela vous parle, non ? Alors vous aussi, vous le faites parfois le voyage à Abilène, cette ville du Texas, au restaurant de laquelle une famille américaine a décidé de se rendre... alors qu'aucun de ses membres ne le souhaitait.

Cordialement. YB

Sommaire

Edito.....	Page 1
Au Conseil Municipal / Dates à retenir...Page 2/3	
Informations Communales / Diverses.....Page 4	
Les Écoles.....Page 5/6	
Associations.....Page 6	

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

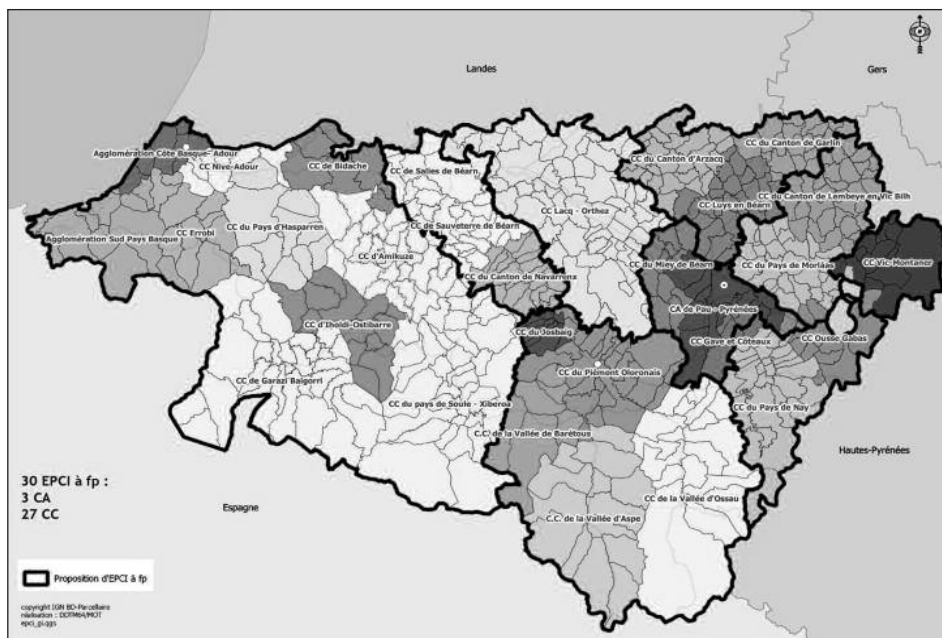
Imprimerie IRIART - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

L'intercommunalité unique Pays basque votée



La réforme territoriale issue de la loi NOTRE (*Nouvelle Organisation Territoriale de la République*) implique des fusions d'intercommunalités. C'est dans ce cadre que l'Etat proposait au pays basque de créer une communauté d'agglomération, issue de la fusion des dix intercommunalités actuelles. La première étape de la constitution de l'EPCI "Pays Basque" vient de se clore par le vote en sa faveur des conseils municipaux (*Came a voté favorablement lors du conseil municipal du 17 Mai 2016*) et le préfet a acté la naissance de cet EPCI unique de 158 communes pour le pays Basque.

Aujourd'hui les procédures juridiques et institutionnelles sont achevées. Il s'agit maintenant de mettre en place cette nouvelle architecture.

Un comité de pilotage (*COPIL*) vient de se constituer, il a pour mission d'accompagner cette construction. Il sera aidé en cela par l'ensemble des directeurs généraux des services des intercommunalités existantes avec à ses côtés deux instances consultatives: Le BILTZAR, le Conseil de développement ainsi qu'une représentation du Conseil des élus.

La communauté de communes du pays de Bidache sera représentée par Maïder Béhotéguy présidente, membre de droit, et Simone Berlan, élue par le Conseil communautaire.

Bernard Montéro

■ Au Conseil Municipal

Retrouvez l'intégralité du PV notamment les comptes administratifs sur : www.mairie-came.fr

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 14 avril, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIERS, LAFITTE, ESPEL, LAFAURIE, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, ARETTE-HOURQUET, MARQUINE, PETRISSANS, LAPOUBLE.

Excusés : Mme LAGOURGUE et M. COYOS

Pouvoir : Mme LAGOURGUE à Mme BERLAN

Secrétaire : Mathieu Boisselier

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 15/03/2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ Signalétique

La commission signalétique présente au Conseil Municipal l'avancement de ses travaux.

Elle indique que le coût serait d'environ 33.000 € TTC. La mise en place des panneaux est la plus coûteuse. Différentes solutions vont être étudiées afin de permettre la diminution du coût de pose.

Elle proposera également plusieurs permanences à la mairie afin de présenter à la population les noms retenus et les panneaux

■ Convention SAUR - Facturation redevance assainissement

Le Maire expose à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Bidache, auquel adhère la Commune de CAME, a confiée l'exploitation de son service public d'eau potable à SAUR France par contrat d'affermage.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé à SAUR France de percevoir, pour le compte de la Commune de CAME, sur les factures d'eau, les redevances dues par les usagers du service d'assainissement. En contrepartie de cette prestation, une somme de 1,80 € HT par facture et par usager sera versée à SAUR France.

Il présente au Conseil le projet de convention qui fixe les conditions techniques et financières dans lesquelles SAUR France facturera et percevra la redevance d'assainissement pour le compte de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

• **APPROUVE** le projet de convention pour la facturation et la perception de la redevance d'assainissement par SAUR France.

• **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec SAUR France.

■ Convention MO - Pécastaings Régis

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune avait signé un contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Euskadi Architecture pour la construction d'une salle de restauration.

Celui-ci étant en liquidation judiciaire, la Commune a fait appel à Régis Pecastaings, Maître d'œuvre, afin de poursuivre la mission qui avait été demandée.

Il indique qu'un contrat de maîtrise d'œuvre doit être signé entre les deux parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE** de prendre Mr Régis Pecastaings en remplacement du Cabinet Euskadi Architecture.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec Mr Régis Pecastaings.

■ Convention SDEPE - Entretien des installations

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Came avait signé une convention avec l'Entreprise SAUR, pour leurs services de contrôle des raccordements et l'entretien des installations du service de l'assainissement.

Celle-ci avait été établie pour une durée de deux ans et qu'elle est arrivée à échéance.

Il indique également qu'il a demandé un devis à l'Entreprise SDEPE.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• **DÉCIDE** que le contrôle des raccordements et l'entretien des installations de service assainissement seront réalisés par l'Entreprise SDEPE.

• **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention nécessaire à ces opérations.

■ BUDGET 2016

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses.....1 277 401.56 €

Total des recettes1 277 401.56 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses.....1 097 723.79 €

Total des recettes1 097 723.79 €

Le Budget 2016 est voté à l'unanimité.

LOCAUX COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses23 625.31 €

Total des recettes23 625.31 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses24 977.09 €

Total des recettes24 977.09 €

Le budget 2016 a été voté à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses68 272.42 €

Total des recettes68 272.42 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses76 977.32 €

Total des recettes76 977.32 €

Le budget 2016 a été voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

• Après le calcul du coût de revient des TAP, le conseil municipal décide de fixer la redevance TAP pour les autres communes à 244 € par enfant. Ce montant sera demandé à toutes les communes ayant des enfants scolarisés à Came.

• Jean François Espel et Frédéric Lapouble remarquent qu'il y a un fort excédent sur le budget assainissement cette année.

Le conseil municipal va voir comment il est possible de l'utiliser.

• Christophe Duhalde indique que des remarques lui ont été faites concernant l'emploi de produits phytosanitaires sur la commune par les employés communaux sans dispositif individuel de protection. Un rendez-vous sera pris avec eux afin de leur rappeler les précautions à prendre lors de l'usage de ces produits.

• La commission voirie demande à chaque conseiller de signaler les panneaux routiers abîmés ou manquants dans leur quartier afin de faire un état des lieux et pouvoir réaliser un devis de remplacement de ceux-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h50

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize, le 17 mai, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence Bernard MONTERO, maire.

Présents : Mesdames et Messieurs MONTERO, DUHALDE, BERLAN, POMMIERS, LAFITTE, ESPEL, SERRES-COUSINE, BOISSELIER, COYOS, ARETTE-HOURQUET, PETRISSANS, MARQUINE, LAPOUBLE

Absent : Jean-Marc LAFAURIE

Excusée : Karine LAGOURGUE

Pouvoir : Karine LAGOURGUE à Simone BERLAN

Secrétaire : Jean François ESPEL

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14/04/2016

Après quelques discussions sur le fond et sur la forme, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ E.P.C.I.

Le conseil municipal doit se prononcer par vote, sur sa volonté d'intégrer l'E.P.C.I. unique, ou de choisir une autre voie, qui passera de toutes les façons, par l'intégration d'une EPCI, puisque l'entité que représente la Communauté des Communes du Pays de Bidache ne dispose pas d'un potentiel d'habitants suffisant, pour s'auto gérer.

Après en avoir débattu, le conseil municipal vote pour l'EPCI unique à 11 voix pour et 3 abstentions.

■ F.P.I.C

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales dit F.P.I.C. doit être reversé à la commune et basculer sur la Communauté des Communes comme cela s'est toujours fait.

M. le Maire demande l'autorisation au conseil de procéder à cette écriture avant la date butoir du 30 juin 2016.

Le conseil accepte à 13 voix pour et une abstention.

■ Bornes à incendies

Comme cela avait été évoqué lors d'un précédent conseil municipal, Came et ses communes voisines, vont solliciter l'A.P.G.L. afin de les aider à établir un cahier des charges concernant le contrôle et la pression de bornes à incendie. En effet, il revient aux communes de gérer cet élément.

Il a été décidé que la Mairie de Came va suivre la gestion administrative de ce dossier pour toutes les communes.

Le Maire rappelle à l'assemblée le projet de lancement d'un accord-cadre à bons de commande d'essais et d'entretien des hydrants.

A cette fin, il propose de confier au Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'aider à passer et attribuer ce marché.

Le Maire précise que ceci suppose la conclusion d'une convention avec l'Agence Publique de Gestion Locale, dont il soumet le projet à l'assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, Considérant que la Commune n'a pas de service susceptible de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Voirie et Réseaux Intercommunal en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service.

•DÉCIDE de faire appel au Service Voirie et Réseaux Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il réalise une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'aider à passer et attribuer un accord-cadre à bons de commande d'essais et d'entretien des hydrants conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

•AUTORISE le Maire à signer cette convention

■ Avenants salle de restauration de l'école

Suite à des erreurs commises par l'ancien cabinet d'architecture en charge du projet, le montant des avenants dépasse la barre des 5% du coût global du projet. Cela nécessite donc un vote du conseil sur la validation du budget alloué à la rectification de ces erreurs.

Avec 14 voix pour, les corrections à apporter et le budget nécessaire (environ 10000 €) sont validés par le conseil municipal.

M. le Maire en profite pour faire un état sur l'avancement des travaux, et précise notamment que les quatre semaines de retards prises en début d'année suite aux mauvaises conditions météo, sont en grande partie rattrapées.

Les plaquistes et électriciens sont à présents à pieds d'œuvre avec l'espoir que l'ensemble soit bouclé dans les délais.

M. Pommies en profite pour faire le point sur les devis en cours concernant l'achat des tables et des chaises pour ce local. Les négociations ont bien avancé. Le premier devis de 8 074€ HT, a été réévalué à 5 715 € toujours HT.

Outre l'aspect financier, M. Pommies note surtout les évolutions positives que vont apporter les matériaux :

- Design

- Facilité de manutention pour les employés

Il souligne aussi que M^{me} Macchioni a été sollicitée afin d'aider la commission au choix de la décoration de l'intérieur du bâtiment et y amener sa touche personnelle.

■ Recensement de la population

M. le Maire indique que le recensement de la population aura lieu l'année prochaine du 19 janvier au 18 février 2017.

Pour le suivi du recensement, il est nécessaire de nommer un coordinateur communal pour la préparation, puis la réalisation de la collecte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer Isabelle Landarabilco, coordinateur communal.

Par contre l'Insee n'a pas encore communiqué l'enveloppe budgétaire qu'elle allait attribuer à la commune.

Création et suppression d'emploi dans le cadre d'un avancement de grade

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint Administratif de 1ère classe.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, après avis de la Commission Administrative Paritaire rendu le 5 avril 2016 et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

•DÉCIDE la suppression, à compter du 1^{er} avril 2016 d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif de 2ème classe,

•DÉCIDE la création, à compter de cette même date, d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint Administratif de 1ère classe,

•PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

■ Compteur Lincky

M. le Maire et M Boisselier évoque le fait qu'aujourd'hui, tous les documents remis aux membres du conseil municipal, ne proviennent que de personnes ou de municipalité contre ce type d'outil.

Avant de donner une réponse définitive, le conseil municipal se laisse un peu plus de temps afin d'en savoir un peu plus sur ce dossier et de bien peser le pour et le contre.

■ Agrandissement du groupe scolaire

M. Pommies a soumis aux enseignants le projet d'extension de l'école ce jour.

Le conseil en profite également pour donner ses remarques.

Globalement, ce projet apportera une plus-value à cette école, dans le moyen et long terme (*capacité d'accueil, esthétique, confort pour les utilisateurs...*)

QUESTIONS DIVERSES

• M. Pommies présente le choix du cadeau qui sera offert aux futurs mariés sur la commune. Le montant de ce dernier correspond au budget souhaité par le conseil et est donc validé.

• M. le Maire signale que la chambre froide qui équipe la cuisine du foyer doit être changée. Le montant de cet achat s'élève à 2300€.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à s'occuper du dossier.

• M. le Maire évoque le projet subventionné par le département, la région et l'Europe, qui vise à relier Bayonne à Perpignan en empruntant une piste cyclable. Celle-ci est prévue pour traverser notre commune. Les membres du conseil auront donc à choisir le tracé de la première côte de ce circuit, puisqu'il faut rejoindre Escos et puis Salies de Béarn par la voie verte.

• M. Pétrissans signale que les riverains du quartier Lombard se plaignent du manque de visibilité et de la vitesse à ce carrefour.

M. le Maire répète que les « glaces » sur la voie publique ne sont pas appropriées (problème d'appréciation de la distance), mais que sur un terrain privé, elles ne sont pas interdites, mais restent de la responsabilité du particulier.

M. le Maire reprecise également que le département est en cours de réflexion sur les aménagements les plus appropriés pour sécuriser notre réseau routier.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h15

DATES À RETENIR

2 Juillet

Fête scolaire / École Publique

2 Juillet 9h-12h

Signalétique / Mairie

7 Juillet

Signalétique / Mairie

9 Juillet

Grande braderie / AIMA

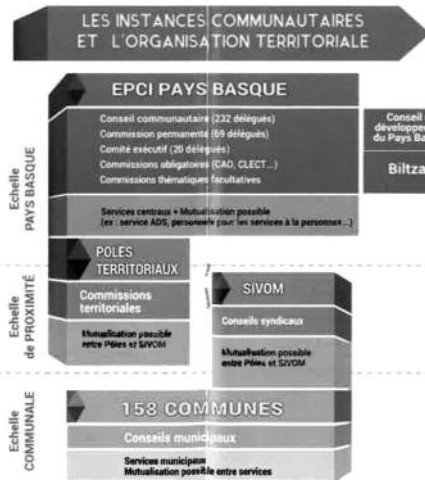
■ Informations communales

RECENSEMENT MILITAIRE 3^{ème} PÉRIODE 2016

Les jeunes nés en juillet, août et septembre 2000 doivent venir se faire recenser à la mairie.

EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du Pays Basque

L'EPCI unique, c'est quoi?



Une gouvernance par un conseil communautaire qui sera composé de 232 conseillers et d'un bureau de 60 délégués disposant en son sein d'un comité exécutif de 20 personnes.

En ce qui concerne les compétences, elles sont réparties de la manière suivante: Les compétences obligatoires, tels le développement économique, l'aménagement de l'espace, l'habitat, la politique de la ville, la collecte des déchets

ménagers, l'accueil des gens du voyage.

Les compétences optionnelles, comme la gestion des milieux aquatiques (*obligatoire d'ici 2018*), l'eau et l'assainissement (*obligatoire en 2020*), la voirie d'intérêt communautaire, les équipements culturels et sportifs, l'action sociale et les maisons de service public.

Reste enfin les compétences facultatives comme la protection et la mise en valeur de l'environnement, du cadre de vie, la culture, l'enfance et l'enseignement.

Pour ce qui est de la fiscalité, il a été choisi d'harmoniser les régimes fiscaux des EPCI actuelles.

Voici comment va s'organiser la gouvernance de la future EPCI

Représentation des élus au sein des instances décisionnelles :

LA REPRÉSENTATION AU SEIN DES INSTANCES DÉCISIONNELLES		
TERRITOIRE	Nb élus	CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Côte Basque Adour	35	Conseil composé de 232 membres Assemblée délibérante nécessairement en charge des règles de fonctionnement de l'EPCI, des décisions budgétaires, des décisions relatives aux Délégations de Services Publics (DSP) et des orientations en matière d'aménagement du territoire.
Sud Pays Basque	53	
Errobi	14	
Nive-Adour	6	
Pays de Hasparren	12	
Soule-Xiberoa	56	
Garazi-Baigorri	30	
Amikuz	27	
Pays de Bidache	7	
Iholdi-Ostibarre	13	
TERRITOIRE	Nb élus	COMMISSION PERMANENTE
Côte Basque Adour	26	Commission de 69 membres Délégation de pouvoirs du Conseil communautaire. La délégation de pouvoir s'apparente à un véritable transfert de compétences. La Commission permanente peut se voir doter de toutes les attributions à l'exception de celles expressément dévolues au Conseil communautaire.
Sud Pays Basque	14	
Errobi	6	
Nive-Adour	5	
Pays de Hasparren	4	
Soule-Xiberoa	4	
Garazi-Baigorri	3	
Amikuz	3	
Pays de Bidache	2	
Iholdi-Ostibarre	2	
TERRITOIRE	Nb élus	COMITÉ EXECUTIF
Côte Basque Adour	6	Comité de 20 membres Délégation de fonctions du Président. Le Comité exécutif prépare et exécute les délibérations de la Commission permanente et du Conseil communautaire. Il est en charge de l'administration.
Sud Pays Basque	3	
Errobi	1	
Nive-Adour	1	
Pays de Hasparren	1	
Soule-Xiberoa	1	
Garazi-Baigorri	1	
Amikuz	1	
Pays de Bidache	1	
Autres (à répartir)	3	

Lou Couralin vous tiendra régulièrement informés des travaux du comité de pilotage.

■ Informations diverses

TRANSPORTS SCOLAIRES

A partir de la rentrée de septembre 2016, une participation familiale sera demandée pour l'utilisation du service Transports64 scolaires. Comme l'année dernière, vous pourrez procéder à votre inscription aux transports scolaires sur le site www.transports64.fr, du 13 mai au 17 juillet 2016.

Les demandes faites après cette date seront majorées de 20 €.

ORDURES MENAGERES

Trier ses déchets est un geste citoyen indispensable à la préservation de notre environnement, de notre qualité de vie et de nos budgets.

- Concernant vos déchets recyclables, nous vous rappelons que des colonnes de tri sélectif, de couleur jaune pour les emballages, verte pour le verre, ou bleu pour le papier existent en divers points de la commune.

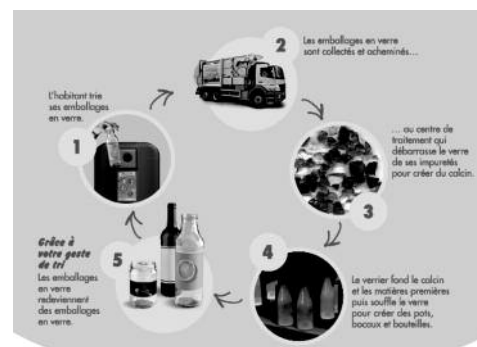
Par ailleurs, des composteurs destinés à accueillir vos déchets organiques sont mis à disposition par la Communauté de Communes.

Concernant vos déchets non recyclables (ordures ménagères), nous vous rappelons qu'ils doivent être déposés en sacs ficelés dans les containers gris. Vous ne devez pas y déposer d'encombrants. Les encombrants (*végétaux, cartons, meubles...*) doivent être apportés à la déchetterie. Celle de Bardos est ouverte les lundi et samedi de 14H à 18H, et le mercredi de 9H à 12H. Celle de Came est ouverte les lundi et samedi de 9H à 12H, et le mercredi de 14H à 18H.

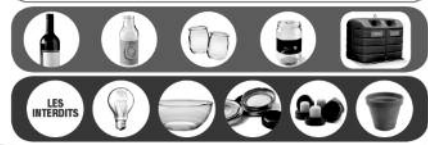


7 EMBALLAGES SUR 10 SONT AUJOURD'HUI TRIÉS ET RECYCLÉS.

➔ OBJECTIF 10/10 !



Les consignes de tri



Rappelons que les dépôts sauvages sont interdits, sous peine d'une amende (*article R623-1 du code pénal*).

■ Les Écoles

ÉCOLE NOTRE-DAME

EN ROUTE POUR RIO AVEC PERLE BOUGE !

Dans le cadre de « SOLIDA' RIO », projet d'animation éducative dans une démarche d'inclusion initié par l'UGSEL, l'école Notre Dame de Came a eu l'immense joie, Lundi 30 Mai, d'accueillir Perle Bouge, Vice Championne Olympique d'aviron (*Jeux Paralympiques de Londres, 2012*).

Au delà de l'athlète accomplie qu'elle est déjà, les élèves, de la maternelle au CM2, ont rencontré une belle personne, très disponible, accueillante et chaleureuse.

Après la traditionnelle interview préparée par les élèves, jeu auquel Perle s'est prêtée de bon cœur malgré un emploi du temps contraignant, tous se sont réunis autour d'un goûter « fait maison » le matin même à l'école par les plus petits.

Perle Bouge a très gentiment proposé aux élèves de suivre sa préparation et sa participation aux Jeux Paralympiques de Rio, du 7 au 18 septembre prochains, via Skype. Ils en sont très fiers ! Un très beau moment de partage à l'école Notre Dame, que petits et grands ne sont pas prêts d'oublier.



La Croix Rouge nous apprend à porter secours.

La Croix Rouge d'Autevielle s'est déplacée ce lundi 25 avril à l'école Notre Dame de Came, pour initier nos élèves aux gestes élémentaires de secours, devant une classe très motivée.

Les secouristes ont commencé par donner les premiers conseils à suivre en cas d'accident :

P (Protéger) **A** (Alerter) **S** (Secourir).

Après avoir supprimé le danger, balisé la zone, ils ont insisté sur l'importance du message à adresser aux secours : indiquer la nature, le lieu de l'accident, le nombre et l'état des blessés, répondre aux questions posées par le SAMU par exemple.

Les élèves de cycle 3 ont simulé toutes sortes de situations, et appris à les gérer avec moins d'appréhension: des premières recommandations



aux accidents de la vie quotidienne, les cas de perte de connaissance partielle, d'étouffement, d'arrêt cardiaque.

Puis place à la pratique avec la technique de la **PLS** (*Position Latérale de Sécurité*) et de **RCP** (*Réanimation Cardio-Pulmonaire*).

Après cette matinée, oh combien appréciée, nous avons remercié les trois bénévoles qui, avec dévouement et passion, ont su rendre nos élèves acteurs et responsables.

Un grand merci à eux... Nous leur souhaitons bonne route dans nos écoles !

Sortie Bois de Mixe du mardi 3 mai :

Suite à des séances d'orientation avec Pascal Larricart, les élèves de cycle 3 se sont retrouvés avec ceux de l'école Sainte Marie de Bardos au bois de Mixe pour finaliser cette discipline.

Par groupes de 2, munis d'un plan, contenant des numéros, ils ont suivi un parcours et recherché des balises qu'ils devaient poinçonner. Les plus rapides dans le remplissage et l'exactitude des résultats gagnaient.

La sortie a été très appréciée et l'orientation n'a plus de secret !



L'école vous dit... MERCI... et bonne route !

Une année se termine, avec son indispensable bilan et de nouveaux projets pour l'école dès le mois de Septembre.

C'est donc un grand **MERCI**, sincère, que la communauté de l'école adresse aux bénévoles qui ont accompagné nos élèves tout au long de l'année avec bienveillance, professionnalisme et régularité. :

Merci.. Marie José Gardères pour l'aide personnalisée, Daniel Labeyrie, pour l'atelier de Poésie, Mmes Chevallerault et Robillard pour l'aide aux devoirs.

....Et **BONNE ROUTE**, avec un petit pincement au cœur pour les CM2 qui nous quittent après une scolarité passée à Notre Dame : Bonne route Marine, Baptiste, Tristan, Yon....N'oubliez pas l'école, qui vous restera ouverte pour un petit bonjour à l'occasion.

Si vous souhaitez des renseignements sur l'école, ou si vous envisagez une éventuelle inscription de votre enfant, l'école sera ouverte jusqu'au 7 Juillet (ouverture à 10h les 6&7 Juillet). Puis viendra le temps des vacances, jusqu'au 24 Août ...à partir de 10h. Bonnes vacances...et à bientôt !



ÉCOLE PUBLIQUE

CE1CE2

Les enfants dessinent pour les enfants

Par une belle matinée de mai, tous les enfants de l'école ont été invités à dessiner des animaux fabuleux pour la bonne cause en participant à la journée mondiale du coloriage. En effet, chaque dessin a permis de récolter 1 euro qui sera reversé à l'association SOS Villages d'enfants.

Par une belle matinée de mai, tous les enfants de l'école ont été invités à dessiner des animaux fabuleux pour la bonne cause en participant à la journée mondiale du coloriage. En effet, chaque dessin a permis de récolter 1 euro qui sera reversé à l'association SOS Villages d'enfants.



Bravo à tous les enfants et merci pour votre générosité.

Perdus en pleine nature (ou presque) !!

A l'ombre des arbres du bois de Mixe, sous un beau soleil, les enfants du canton ont dû coopérer pour retrouver un maximum de balises à l'aide d'un plan et de photos lors d'une course d'orientation. Une belle activité sportive qui a préparé les enfants à la longue randonnée qui les mènera à la source de la Bidouze très prochainement en début d'année prochaine.

Destination La Rochelle

Mercredi 8 juin les élèves de la classe de CM sont partis à la Rochelle. Quand nous sommes arrivés on est allés faire une promenade en bateau autour de Fort Boyard. Ensuite, nous avons mangé une glace qui nous a bien enchantés . Le lendemain Gégé notre chauffeur nous a conduit jusqu' à l'île de Ré pour visiter la réserve naturelle. Bien sur de magnifiques oiseaux étaient au rendez-vous. Peu de temps après, nous sommes montés tout en haut du phare des baleines, il y avait une vue splendide. Après le repas de midi, nous sommes allés au marais salant voir comment travaille le saunier. Le dernier jour nous avons fait une visite guidée sur l'histoire de la Rochelle. Malheureusement, nous sommes rentrés chez nous, on a adoré ce voyage qui est pour nous le dernier de l'école primaire.

Mercredi 8 juin les élèves de la classe de CM sont partis à la Rochelle. Quand nous sommes arrivés on est allés faire une promenade en bateau autour de Fort Boyard. Ensuite, nous avons mangé une glace qui nous a bien enchantés . Le lendemain Gégé notre chauffeur nous a conduit jusqu' à l'île de Ré pour visiter la réserve naturelle. Bien sur de magnifiques oiseaux étaient au rendez-vous. Peu de temps après, nous sommes montés tout en haut du phare des baleines, il y avait une vue splendide. Après le repas de midi, nous sommes allés au marais salant voir comment travaille le saunier. Le dernier jour nous avons fait une visite guidée sur l'histoire de la Rochelle. Malheureusement, nous sommes rentrés chez nous, on a adoré ce voyage qui est pour nous le dernier de l'école primaire.



Mercredi 8 juin les élèves de la classe de CM sont partis à la Rochelle. Quand nous sommes arrivés on est allés faire une promenade en bateau autour de Fort Boyard. Ensuite, nous avons mangé une glace qui nous a bien enchantés . Le lendemain Gégé notre chauffeur nous a conduit jusqu' à l'île de Ré pour visiter la réserve naturelle. Bien sur de magnifiques oiseaux étaient au rendez-vous. Peu de temps après, nous sommes montés tout en haut du phare des baleines, il y avait une vue splendide. Après le repas de midi, nous sommes allés au marais salant voir comment travaille le saunier. Le dernier jour nous avons fait une visite guidée sur l'histoire de la Rochelle. Malheureusement, nous sommes rentrés chez nous, on a adoré ce voyage qui est pour nous le dernier de l'école primaire.

Mercredi 8 juin les élèves de la classe de CM sont partis à la Rochelle. Quand nous sommes arrivés on est allés faire une promenade en bateau autour de Fort Boyard. Ensuite, nous avons mangé une glace qui nous a bien enchantés . Le lendemain Gégé notre chauffeur nous a conduit jusqu' à l'île de Ré pour visiter la réserve naturelle. Bien sur de magnifiques oiseaux étaient au rendez-vous. Peu de temps après, nous sommes montés tout en haut du phare des baleines, il y avait une vue splendide. Après le repas de midi, nous sommes allés au marais salant voir comment travaille le saunier. Le dernier jour nous avons fait une visite guidée sur l'histoire de la Rochelle. Malheureusement, nous sommes rentrés chez nous, on a adoré ce voyage qui est pour nous le dernier de l'école primaire.



La classe de Cm

Paroles d'élèves

Ils sont 12 cette année à quitter l'école pour le collège, On leur souhaite beaucoup de réussite .

Valentine : *Ma première et dernière année à Came fût la meilleure de tout le primaire. Maintenant, c'est la sixième, en quelque sorte un nouveau départ.*

Lilou : *Je suis un peu triste de partir et je n'ai pas envie d'aller au collège. Fini les rigolades et les matches de foot à la récréation, les professeurs étaient supers.*

Maiana : *Je ne veux pas partir de l'école, mais j'ai envie d'aller au collège.*

Lucie : *Au revoir l'école, bonjour le collège !!*

Ambre : *Je suis triste de partir de l'école car je m'y suis attachée. Mais à la fois il me tarde d'aller au collège.*

Margot : *Je suis heureuse de partir au collège mais à la fois triste de quitter les professeurs de l'école primaire car je m'y suis beaucoup attachée.*

Héloïse : *L'école était bien et elle va me manquer, mais je veux bien aller au collège.*

Océane : *L'école primaire va beaucoup me manquer . J'ai peur d'aller au collège.*

Morgane : *Fini la cour des petits on arrive chez les grands. On a fini chez les petits j'espère que ça se passera bien.*

Léo : *J'ai hâte d'aller au collège pour revoir mes amis, mais je suis triste de quitter l'école.*

Tinéo : *J'ai adoré mes années de primaire je me suis bien amusé mais j'ai hâte d'être au collège.*

Mathieu : *C'est parti pour la cour des grands*



Visites du château de Bidache

Chaque année, d'avril à octobre, le majestueux Château de Gramont ouvre ses portes pour un voyage de six siècles d'architecture et d'histoire. Ces vestiges de la maison de Gramont vous livreront des clés sur l'évolution des châteaux, du Moyen-âge à la Renaissance, et sur l'histoire de France.

Le point culminant ? Une vue à 360° du haut du donjon médiéval érigé au XVème siècle. Le visiteur pourra y admirer la vallée de la Bidouze, le bourg de Bidache et la chaîne des Pyrénées. Pour les moins téméraires, une exposition panoramique et historique a été installée au pied du donjon.

Visites guidées

Tous les jours du mardi au samedi en juillet et en août, mais aussi les mercredis, samedis et dimanches en septembre, un guide/raconteur de pays plonge le voyageur au cœur d'une histoire originale qui va durer presque 6 siècles et qui ne se terminera qu'à la Révolution Française. Une visite qui va vous permettre de comprendre comment ce château-fort originel a été transformé en château Renaissance.

Cet été, plusieurs animations feront revivre le château de Gramont

Visites nocturnes aux flambeaux avec jeux de feu les mardis 19 et 26 juillet, les mardis 2, 9, 16 et 23 août et les mardis 6 et 13 septembre à 21h.

Spectacles en vol de fauconnerie : aigles, faucons, hibou Grand-Duc, buses de Harris... les dimanches 17 et 31 juillet, le samedi 23 juillet et les dimanches 7, 14 et 21 août à 15h30 et 17h.

A l'occasion des jeudis de Bidache, 70 villageois en costumes d'époque transporteront les spectateurs au cœur du mariage de Louis XIV. Cette pastorale xarnègue aura lieu les jeudis 21 juillet, 4 et 25 août à 19h.

Plus d'informations sur : www.tourisme-pays-de-bidache.com, www.chateaux-pays-de-bidache.com, ou au 05 59 56 03 49.

AIMA

"Le Samedi 9 Juillet, l'Association AIMA organise, sur ses trois sites, une grande journée braderie-déstockage.

Au "Coin du Trocoeur", à Bardos, vous pourrez trouver des vêtements de saison et du matériel de puériculture.

Au "Hangar du Trocoeur", à Came, du mobilier et de la vaisselle donnés par des particuliers.

Et au "Hangar Pro", en face de la déchetterie de Came, du matériel professionnel (meubles, linge,...), donné par des entreprises, des institutions, des collectivités... Vous pouvez en voir un échantillon sur la page Facebook : "AIMA Le Hangar Pro".

LES CAMES TORTES

Le premier tournoi de Rugby TAG a eu lieu le Samedi 4 Juin 2016 sur le terrain de Chénaout. Il a opposé les équipes de Lembeye, Fronton (31), Labatut (40) et Came.

Après une phase de poules sous un soleil éclatant, les phases finales ont permis de départager les équipes. Fronton a terminé 3ème du tournoi. La finale opposant Lembeye à Labatut a été très serrée, les béarnais remportant la match d'un point d'avance sur les landais.

Le trophée, représentant la chaise de Came, a été fabriqué pour l'occasion par Thierry DISCAZEUX et Jean-Pierre CHARVIAT, puis paillé par Jacqueline SALLENAVE-MENOU. Nous les remercions chaleureusement pour leur création. Ce magnifique trophée a donc été gagné par l'équipe de Lembeye, qui le remettra en jeu l'année prochaine pour la seconde édition du tournoi.

La soirée se prolongeait par une conviviale réception avec la rediffusion de la magnifique finale d'accession au top 14 remportée par l'Aviron Bayonnais. *Félicitations à eux également!!!*

Merci à tous les participants, et à l'année prochaine.



Lou Couralin
Lo Couralin

Retrouvez également toutes les infos concernant la commune de Came sur notre site www.mairie-came.fr. Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr. Lou Couralin N°48 sortira fin Août.

Il couvrira les mois de Août et Septembre. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **lundi 15 août**.

Nous vous rappelons que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite.